



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 4 avril 2023 à 10 h 35 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, mesdames les conseillères Caroline Murray, Isabelle N. Miron et Olive Kamanyana ainsi que monsieur Denis Girouard.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, Frédérique Delisle, Daniel Feeny et Mathee Warnett, attachés politiques, et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Rachel Rivard, chef d'unité, Communications, Mychelle Vaive, chef de service, Loisirs, sports et développement des communautés et Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés.

CP20230404-P1

PLAN D'ACTION MUNICIPAL POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE 2023-2025

Présentation par monsieur Sébastien Vallée et madame Mychelle Vaive. Introduction par monsieur le conseiller Louis Sabourin et madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet.

Les objectifs de la présentation sont de présenter :

- les démarches menant à l'élaboration du Plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable 2023-2025;
- la proposition du Plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable 2023-2025;
- les recommandations de la Commission Gatineau, Ville en santé.

RECOMMANDATIONS :

La Commission Gatineau, Ville en santé, lors de sa séance ordinaire du 19 janvier 2023, recommande au conseil municipal :

CGVS-2023-02

D'adopter le Plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable 2023-2025.

Madame la mairesse France Bélisle quitte son siège pendant la présentation à 10 h 57 et reprend son siège à 11 h 01.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la mairesse demande si la Table agroalimentaire de l'Outaouais ne devrait pas apparaître dans les partenaires cités au Plan d'action. Madame Mychelle Vaive explique que la présentation porte sur les actions internes qui seront réalisées, mais les partenaires externes, incluant la TAO, viennent soutenir les services impliqués. La volonté n'étant pas de refaire ce qui se fait régionalement, mais d'agir plutôt en continuité de ces actions, au niveau municipal. Monsieur Sébastien Vallée mentionne que l'objectif visé par le plan d'action n'est pas de se doubler, mais de s'assurer en amont que les arrimages nécessaires sont faits.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc quitte son siège à 11 h 15.

Madame la conseillère Anik Des Marais demande si des changements règlementaires sont à prévoir, afin de répondre aux actions présentées. Elle souhaite également savoir si des ressources humaines seront dédiées à la mise en place de la Stratégie et quel sera le comité de suivi, pour éviter le dédoublement vs le PDZAA. Madame Vaive mentionne que les ressources dédiées sont déjà en place au Service des loisirs, sports et développement des communautés. Pour le comité de suivi, ce sera probablement le comité intersectoriel qui sera visé, mais tous les acteurs concernés travailleront en collaboration. L'analyse de certains règlements pourrait par ailleurs être proposée, les démarches requises suivront.

Monsieur le conseiller Marc Bureau mentionne être préoccupé quant à l'accessibilité aux aliments sains par les citoyens. Il souligne l'importance de travailler avec tous les organismes, sans dédoubler les actions.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin quitte son siège à 11 h 20.**Monsieur le conseiller Edmond Leclerc reprend son siège à 11 h 21.**

Monsieur le conseiller Mike Duggan adresse une question relativement aux restrictions administratives imposées aux producteurs agricoles locaux. Il demande aussi si une réflexion a déjà été amorcée pour le déploiement d'une usine de traitement des matières organiques sur le territoire de la Ville, pour réduire les frais de transport. Monsieur Vallée mentionne que différentes actions seront adressées dans le cadre des travaux qui seront réalisés, pour influencer les recommandations qui seront formulées.

Monsieur le conseiller Steve Moran apprécie la vision du système présenté, mais se questionne sur le rôle de la Ville. Il demande quelle est l'organisation qui porte le SAD dans son ensemble. Monsieur Vallée mentionne que la Ville est consciente qu'elle ne porte pas l'ensemble des leviers, mais qu'elle a comme objectif de ratisser le plus large possible, avec les plans d'action présentés. Monsieur Moran rappelle le besoin d'avoir une épicerie au centre-ville, qu'il s'agit de l'action la plus importante. Des précisions sont données par madame Vaive.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin reprend son siège à 11 h 30.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin remercie les employés impliqués dans le comité intersectoriel. Il soumet un questionnement quant au libellé de la diapositive 17 (en référence au « et/ou » indiqué).

Madame la mairesse revient sur l'implication nécessaire des différents partenaires, en énumérant diverses possibilités. Elle suggère aussi de développer les liens avec les entreprises (agriculture urbaine sur leur territoire, notamment). Monsieur Vallée mentionne que les travaux seront réalisés en ayant en tête leur portée sur un prochain plan d'action.

Monsieur le conseiller Steven Boivin mentionne que les recommandations du service, transmises préalablement aux élus, seront inscrites à une prochaine séance du conseil municipal pour adoption.

Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés recommande au conseil municipal :**CP-SLSDC-2023-01**

Adopter le Plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable 2023-2025.

CP-SLSDC-2023-02

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à coordonner la mise en œuvre du Plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable 2023-2025, en collaboration avec les services municipaux concernés.

CP-SLSDC-2023-03

Autoriser le trésorier à prévoir un budget de 60 000 \$ pour la mise en œuvre du Plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable 2023-2025, soit un montant de 40 000 \$ pour l'année 2024 et 20 000 \$ pour l'année 2025, conditionnellement à l'approbation du financement lors de l'étude du budget 2024.

Fin du comité plénier public à 11 h 34.